

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 80 (1953)
Heft: 9

Artikel: Le patois à la radio
Autor: Montandon, Chs.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le patois à la radio

Notre troisième émission en patois fribourgeois a été diffusée le 11 avril ; elle comprenait :

— *Balla Grevîre, tè vu tsantâ* (belle Gruyère, je veux te chanter), par son auteur, M. Ernest Deillon, secrétaire des Patoisans fribourgeois, à Vuisterens devant Romont ;

— Extraits de *Djan-Luvi* (Jean-Louis, pièce de François Menoud), par M. E. Deillon ; ces deux productions en patois de la Gruyère ;

— Idylle au temps de Napoléon (de Kuenlin), par M. Léon Monnet, secrétaire au Département de l'Instruction publique, à Fribourg ;

— Lettre en patois (de M. Pittet), par M. Monney ; ces deux productions en patois du Centre (Sarine) ;

— Le patois de Cressier, par M. Alphonse Meuwly, juge et député à Cressier, en patois du Lac.

Cette émission était la dernière de la saison. Nous reprendrons ces enregistrements probablement en novembre prochain, avec les patois fribourgeois, genevois, valaisan, etc.

* * *

Cette première série d'enregistrements en patois romand a été un plein succès. De novembre à avril ont été faites douze émissions de vingt minutes chacune, soit une durée totale de quatre heures de patois.

Patois vaudois : six émissions (vingt-deux productions présentées par quinze patoisans ; trois productions étaient en parler de La Vallée, trois en parler du Pays d'Enhaut, deux en parler du Grand District, les autres en parler du Jorat).

Patois jurassien bernois : deux émissions (neuf productions présentées par six patoisans ; deux productions étaient en parler de l'Ajoie, deux en parler des Clos-du-Doubs, deux en parler des Franches-Montagnes, deux en parler de la vallée de Delémont et une en parler du Jura-Sud).

Patois neuchâtelois : une émission (quatre productions présentées par deux patoisantes).

Patois fribourgeois : pour l'instant, trois émissions (douze productions présentées par sept patoisans ; neuf productions étaient en parler de la Gruyère, deux en parler du Centre et une en parler du Lac).

* * *

Les patois romands pourront donc compter sur une discothèque très complète, d'une grande valeur et ne pouvant se détériorer. Il faut en être grandement reconnaissant à Radio-Lausanne, à son directeur M. Méroz, à son chef des émissions parlées M. Vallotton, et à M. Fernand-Louis Blanc, qui s'est dévoué sans compter. Nos remerciements vont aussi à tous ceux qui se sont produits, et dont nous avons cité les noms de mois en mois ; ils vont enfin à plusieurs personnes dont l'aide fut précieuse pour les patois non vaudois : MM. Arthur Giaque, député, André Desponds, rédacteur au Glossaire et Jules Surdez ; abbé Brodard, Henri Clément et Edouard Helfer ; Fernand Monnier et Eugène Wiblé.

L'écoute (bien que l'heure ne fût pas très favorable) fut beaucoup plus forte que nous le pensions : preuve en est la masse d'encouragements venus de par-

tout, même d'Alémanie et de l'étranger. C'est ainsi qu'une lettre arriva de Rougemont, portant soixante-quatre signatures, celle du pasteur en tête ; et que dire de ce message de l'École ménagère de Marsens accompagné d'un délicieux biscuit ? Un patoisan fribourgeois nous a dit son étonnement de voir, le samedi après-midi les paysans de son village quitter les champs pour aller *atiutâ lou patè...* Quant à la presse, elle fut élogieuse (*Liberté de Fribourg, Nouvelle Revue, etc.*).

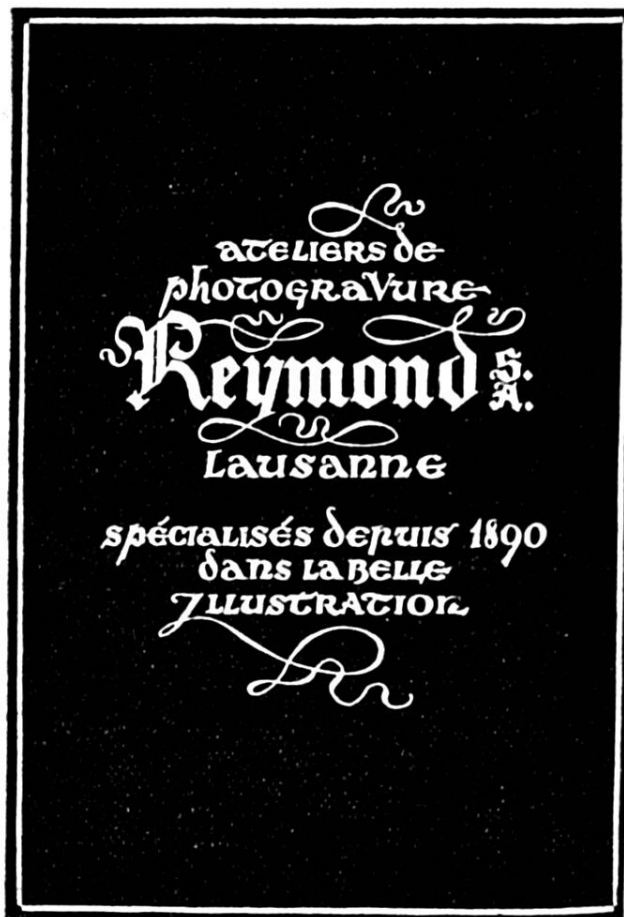
Donc, en bref, parfaite réussite, et c'est pourquoi nous avons la ferme intention de récidiver l'hiver prochain. A noter qu'une fois tous les cantons passés en revue, il est question de reprendre certains patois, pour un travail plus « scientifique », avec étude philologique.

Chs Montandon.

P.-S. — Radio-Lausanne a diffusé le 25 avril une émission-conclusion au cours de laquelle nous avons (avec M. F.-L. Blanc) passé en revue notre action de ces derniers mois et esquissé dans ses grandes lignes notre programme de la saison prochaine. A noter que

trois émissions fribourgeoises sont encore prévues.

Par la même occasion, quelques productions escamotées ont été redonnées. Signalons encore que le patois vaudois a eu sa place lors d'une évocation radiophonique du 14 avril.



Héraldisme et décoration

Par deux fois, au Cercle démocratique et à l'assemblée générale des Bourgeois de Lausanne, M. Adolphe Decollogny, héraldiste distingué et dévoué président des patoisans par intérim, a fait une causerie remarquable sur les armoiries de la Ville de Lausanne, causerie illustrée de suggestives projections lumineuses.

A une époque où il arrive trop souvent de voir tournés à l'envers trop de drapeaux ou leurs couleurs régner sur la toile avec une ignorante fantaisie, il est bon que nos savants en la matière prennent la parole pour faire triompher le respect de nos emblèmes.

N. B. — *C'est ainsi qu'on en arrive à faire flotter à la flèche de l'église Saint-François le drapeau de... Lubeck, ville libre d'Allemagne, et non celui de Lausanne. A voir rouge pour un héraldiste...*